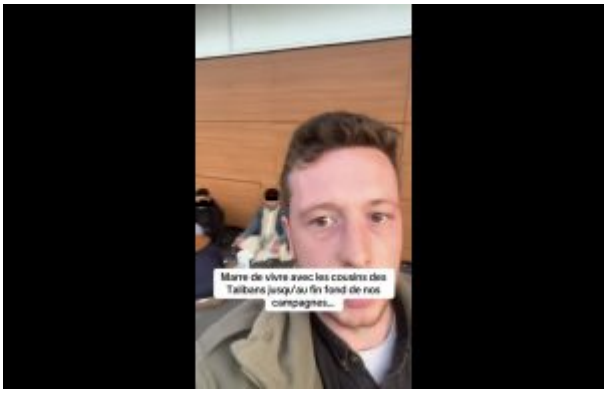
Segré-en-Anjou Bleu (49) : Jean-Eudes Gannat jugé après avoir filmé des migrants squattant un parking (MàJ : condamné à 3 mois de prison avec sursis et à verser 5.000€ aux parties civiles, dont 800 € pour chacun des cinq Afghans)

10/06/2026 à 15h38



10/06/2026

L’élu de Segré-en-Anjou-Bleu, figure de l’extrême droite en Maine-et-Loire, a été reconnu coupable de provocation à la haine, mercredi 10 juin 2026, par le tribunal correctionnel d’Angers. Pour avoir qualifié cinq Afghans de « cousins des Talibans », expression jugée outrageante, Jean-Eudes Gannat écope d’une peine de trois mois de prison avec sursis.

Le tribunal a considéré que les propos tenus par M. Gannat

étaient une expression outrageante et une exhortation à la haine, non pas une critique entrant dans le champ du débat politique. Par la diffusion de sa vidéo, le prévenu a commis une atteinte à la tolérance, à la paix sociale et à l'ordre public, ont expliqué les juges, dans un contexte où les agressions racistes et xénophobes se multiplient.

Jean-Eudes Gannat a d'ores et déjà indiqué qu'il entendant faire appel. Lui dénonce une décision qui contreviendrait à la liberté d'expression. On veut museler toute critique de l'immigration. Les juges ont voulu faire de moi un exemple. Ça ne m'empêchera pas de continuer, a-t-il confié quelques minutes après le rendu de la décision.

Le tribunal a, enfin, condamné l'élu segréen à indemniser les parties civiles : 1 € pour la Ligue des Droits de l'Homme, 1 300 € à SOS Racisme (500 € de dommages et intérêts pour le préjudice moral et 800 € de frais de justice) et 800 € pour chacun des cinq Afghans visés par les injures (500 + 300).

Ouest-France

View this post on Instagram

06/05/2026

Jean-Eudes Gannat, élu d’opposition à Segré-en-Anjou-Bleu, doit être jugé le 6 mai devant le tribunal d’Angers. Il est poursuivi pour provocation publique à la haine ou à la violence, ainsi que pour plusieurs injures publiques, après la diffusion d’une vidéo visant des réfugiés afghans.

Les faits remontent aux 4 et 5 novembre 2025 à Segré-en-Anjou-Bleu. Le mardi 4 novembre, le militant identitaire publie sur ses réseaux sociaux une vidéo dans laquelle il évoque des réfugiés afghans présents dans la commune. Dans cette séquence, il les décrit notamment comme des « **cousins des Talibans** ». Les poursuites portent sur une provocation publique à la haine ou à la violence en raison de l’origine, de l’ethnie, de la nation, de la race ou de la religion, ainsi que sur plusieurs chefs d’injure publique fondés sur ces mêmes critères.

Le lendemain, mercredi 5 novembre, plusieurs personnes visées

par ces déclarations se rendent à la gendarmerie pour déposer plainte. Bertrand Even, président de l'Association migrants espoir segréen, expliquait fin novembre : « **Ils voulaient juste que la vidéo soit supprimée** ». Il ajoutait : « **Ils ont été blessés. Ils travaillent, vivent, consomment sur place** ».

À la suite de ces faits, Jean-Eudes Gannat a été placé sous contrôle judiciaire dans l'attente de son jugement. Sur le plan politique, il s'était présenté aux élections municipales du 15 mars 2026 à Segré-en-Anjou-Bleu. Sa liste était arrivée en troisième position avec 21,72 % des suffrages. Il siège aujourd'hui comme élu d'opposition au conseil municipal.

Hautanjou.fr

06/11/2025

> *MONTRONS TOUS LE RÉEL !@gannat_JEG est en garde à vue et va être jugé demain, pour avoir choisi de montrer le réel !*
>
> *Le gouvernement va-t-il oser arrêter abusivement et mettre en garde à vue tous ceux qui choisissent de montrer le vrai état de la France ?*
>
> *C'est ce qu'on va… pic.twitter.com/UlecY1swoJ*
>
> *— Liselotte Dutreuil (@Liselotte_Dtrl) November 6, 2025*

L'affaire prend racine sur le parking du supermarché Leclerc à Segré (Maine-et-Loire). Mardi 4 novembre 2025, l'ex-leader de l'Alvarium, Jean-Eudes Gannat, a publié une vidéo sur le réseau social TikTok. Dans celle-ci, on le voit déambuler devant le centre commercial de cette ville « où il a grandi », et filmer un groupe de personnes assises au sol.

> *CONVOQUÉ À LA DEMANDE DU PARQUET dès cet après-midi pour cette vidéo anodine postée hier soir sur Tiktok. Possiblement pour une garde à vue d'après mon interlocuteur.*
>
> *Décrire le réel est interdit !*
>
> *Puisque la vérité dérange, je vous demande de la faire tourner au maximum et me… pic.twitter.com/1UTXx135zV*
>
> *— Jean Eudes Gannat (@gannat_JEG) November 5, 2025*

Ce mercredi 5 novembre, il a été convoqué pour être placé en garde à vue par les gendarmes de la compagnie de Segré. Une enquête est en cours et ouverte pour « incitation à la haine raciale ». Il est présumé innocent. Ce jeudi matin, il était toujours en garde à vue. Contacté, le procureur de la république n'a pas donné suite à nos sollicitations.

[…]

Ouest-France

> *[EXCLU LD] Jean-Eudes Gannat (@gannat_JEG) sera déferré demain matin à 9h.*
> *Il passera en comparution immédiate devant un juge, à 13h30.*
>
> *Pour rappel, la justice lui reproche d'avoir partagé une vidéo dans laquelle il dénonce simplement l'immigration afghane incontrôlée qui… pic.twitter.com/djLU6j4jZ9*
>
> *— Ligne Droite • La matinale de RC (@Ligne__Droite) November 6, 2025*

> *[EXCLU LD] « Liberté pour tous les militants politiques ! Soutien à Jean-Eudes Gannat ! »*

 Le @mouvementchouan s’est rassemblé pour une action banderole, en soutien à leur camarade @gannat_JEG, qui sera jugé demain à 13 h pour avoir dénoncé l’immigration afghane incontrôlée… pic.twitter.com/W8iT6nvTlk

— Ligne Droite • La matinale de RC (@Ligne__Droite) November 6, 2025